

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Juin 2023 #25



LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le budget 2023

12 | Une journée avec l'équipe du périscolaire



MOT DU MAIRE

« Qu'est-ce qu'ils font avec notre argent ? »

C'est la question à laquelle nous avons pu répondre, entre autres, lors de notre réunion publique du 23 avril, comme vous pouvez le voir sur la page suivante.

De nombreux projets pour demain

Le financement des deux projets de remplacement du bâtiment associatif et d'agrandissement de l'école avec un nouveau restaurant scolaire est un sujet primordial qui nous occupe prioritairement depuis 3 ans. Comme nous vous l'avons dit, sur les 15 M€ prévus, un tiers viendra de notre épargne, un tiers de l'emprunt et le dernier tiers par de la participation des promoteurs, à l'origine de l'accroissement de la population, pour les constructions sur les secteurs de la mairie et de la gare.

Le permis de construire pour l'école est déposé et à l'instruction par la Métropole. Pour le bâtiment associatif, nous avançons sur la convention qui va nous lier à Lyon Métropole Habitat pour la construction conjointe avec leur petit bâtiment social de 19 logements. Cette construction conjointe est pour nous une source

importante d'économies. Le permis de construire pour notre résidence seniors sociale avec micro-crèche rue Pierre Termier est également en cours d'instruction. Ces trois projets se rajoutent à ceux des différents promoteurs sur la commune. Chacun est négocié pour réduire la densité, pour adapter l'immeuble à son environnement immédiat et les chantiers seront phasés pour éviter une nuisance trop importante. Nous ne pouvons pas refuser les droits à construire propres aux terrains privés, mais nous faisons notre possible pour rendre ce développement cohérent.

Cet accroissement de population nous amène à renforcer les équipes municipales et les infrastructures correspondantes.

Nous travaillons parallèlement au remplacement de tous les luminaires de la commune par des LED, beaucoup moins énergivores. Un tiers a déjà été fait.

Une meilleure communication

Nous avons à cœur de vous informer au mieux de tous les événements municipaux et associatifs. C'est pourquoi nous sommes attentifs à l'évolution des supports d'information. Le renforcement de l'équipe communication nous permet d'installer des panneaux lumineux plus fonctionnels cet été, de refondre le site internet à l'automne et de concevoir ce nouveau « Collonges et Vous » qui se veut plus dynamique, plus moderne et avec des rubriques inédites que nous vous laissons découvrir !

Vous le voyez, notre Collonges bouge, inéluctablement. Il faut que ce soit dans le bon sens et maîtriser ce mouvement. Je vous donne rendez-vous au fil des différentes manifestations pour le plaisir d'échanger avec vous.

Alain GERMAIN

Sommaire

3 Vous y étiez ?

- 3 | Réunion publique du 25 avril
- 4 | Retour en images

6 Actualités

- 6 | Vers des chantiers apaisés, Zone bleue, Les COLL'ympiades
- 7 | Musique à Trêves-Pâques, Plan canicule, La mairie recrute
- 8 | Mieux vous accueillir, Sols artificiels ou naturels ?
- 9 | Zoom sur... des fruits à cueillir

10 Dossiers

- 10 | Budget 2023
- 12 | Une journée avec l'équipe du périscolaire

14 Ça bouge à Collonges

- 14 | Les caves de la biquette, Boulangerie Joubert la suite...
- 15 | Club Omnisports de Collonges, Le Rugby Festival
- 16 | Portrait d'Ophélie Acquaviva

17 Agissons ensemble

- 17 | Comment mieux préserver l'eau ?

19 On répond à vos questions

- 19 | Bruits et voisinage, Frelons asiatiques, Moustiques tigres, Opération Tranquillité Vacances,
- 20 | Chenilles processionnaires, Déchets verts, Nouvel arrivant, Toodego

20 Et si on remontait le temps ?

- 20 | La Place Saint-Martin
- 20 | Il y a 100 ans

21 Expression politique et état-civil

- 21 | Paroles de la majorité et de la minorité
- 21 | État-civil

22 À votre agenda

- 22 | Tous les événements de juin à mi-septembre



Réunion publique du 25 avril

Tout savoir sur Collonges...

Après la 1^{re} édition en 2022 au cours de laquelle les enjeux du développement urbain et de la mobilité avaient été partagés, une nouvelle réunion publique a eu lieu fin avril 2023 : à cette occasion, le Maire et les adjoints ont pu présenter les enjeux financiers de fonctionnement et d'investissement qui sont de nouveau développés dans le dossier en page 10 et 11 de la présente édition.

Finances communales 2022 et 2023

Parce qu'il est important que les contribuables collongeards sachent comment sont utilisés leurs impôts et les recettes de la commune, les élus ont souhaité expliquer les choix faits en matière budgétaire.

En maintenant des engagements sociaux et solidaires

La Municipalité a annoncé son augmentation de plus de 12 % de son budget de soutien aux associations. Plusieurs actions sociales et solidaires ont été également mises en avant notamment envers les personnes vulnérables. Un rappel des subventions a mis en lumière l'AIAD pour l'aide au domicile, la Mission Locale pour aider les jeunes à trouver un emploi et les Restaurants du cœur.

En limitant les conséquences du déficit communal en logement sociaux

Lors de la précédente réunion publique, il avait été expliqué le travail réalisé avec les promoteurs pour limiter la densité des constructions et affiner les choix architecturaux. Cependant au titre de la loi dite SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), il manque à ce jour 268 logements sociaux pour atteindre le seuil des 25 % demandés par l'État. La commune œuvre pour réduire cette pénalité qui ampute le budget 2023 d'environ 100 000 €. Ainsi, elle subventionne la construction de logements sociaux à hauteur de 30€ le m² ; participation qui vient en déduction des futures pénalités.

Pour préserver les projets en cours et à venir

Ce travail permet de veiller au maintien d'une capacité d'investissements et d'aménagements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie. En soulignant aussi l'amélioration et la mise aux normes des infrastructures des équipements sportifs en cours (installation de LED, de panneaux de basket réglables, etc.)



Projets en cours 2023

- Reprise de la toiture de la mairie
 - Désimperméabilisation des allées du cimetière
 - Création d'un verger public
- Aménagement des équipements sportifs et d'une aire de jeux
- Renouvellement des panneaux lumineux d'information
- Extension de l'école publique Monsieur Paul

Études initiées et en cours

- Agrandissement de la mairie
- Création d'un bâtiment associatif
- Réalisation d'une résidence sociale seniors intégrant une micro-crèche
- Rénovation des locaux techniques

Plus d'infos sur
www.collongesaumontdor.fr



Retour en images

Retrouvez tous les
événements organisés par
la Municipalité depuis...



Spectacle « Les Soucis du Père Noël »

La salle des Fêtes a fait le plein
lors de cet excellent spectacle pour enfants.



Collecte de

Le Conseil Muni
CCAS, a collecté
remplir plus

décembre 2022

2 décembre



Récit de voyage

Cette soirée à la salle Médiaplus avec
Antoine Guillaume nous a fait découvrir
de magnifiques aquarelles issues de ses
multiples voyages... de l'Ouzbékistan au
Cambodge.

**Réunion
Ligne Bus Direct**

La réunion à l'initiative de
la Municipalité a permis aux
parents d'élèves de connaître
les évolutions et les nouveaux
horaires de cette desserte
des établissements
secondaires.



Tournois Switch à la médiathèque

10 mars

9 mars

8 et 15 mars

**Rando dans
les Monts d'Or**

Les marcheurs, petits
et grands, étaient au
rendez-vous pour
prendre un grand bol
d'air dans les Monts
d'Or.

**Atelier
créatif d'hiver**

Les enfants ont pu
réaliser des oeuvres
à partir de bouteilles
plastiques et de
papiers à la
médiathèque.



Exposition Bernard Golly

Bernard Golly nous a offert une belle exposition
d'une quarantaine de ses oeuvres à la salle
Médiaplus et un vernissage dans une ambiance
très chaleureuse.

12 mars

16 mars

21 au 25 mars



Jouets pour les Restos du Cœur
 Le Centre Municipal des Enfants (CME), en lien avec le
 plusieurs centaines de jouets. De quoi
 d'un camion. Merci pour vos dons.

3 décembre



**Illumination du sapin de Noël
 au Village des enfants**

5 décembre

**Table ronde
 « gérer son stress »**

Cette rencontre
 a proposé un espace
 de conseils
 et d'échanges
 sur la gestion
 du stress.

9 décembre



Spectacle « Le voyage d'Ulysse »

Une salle des Fêtes avec plus de 60 spectateurs,
 un public enthousiaste, des comédiens au top !
 Voilà ce qu'il faut retenir de ce spectacle.

27 janvier



Voeux du Maire 2023

Vous étiez venus nombreux pour assister
 aux Voeux du Maire dans la salle des Sports.

12 janvier



Le CME à l'Assemblée Nationale

Mme Blandine Brocard, députée du Rhône, a accueilli les
 enfants du CME pour leur expliquer le fonctionnement de
 l'Assemblée Nationale et le rôle des députés. Ce fut pour
 les enfants également l'occasion de visiter la capitale.

5 avril

... et suivez-les sur

www.collongesaumontdor.fr



Commune de

CollongesauMontdOr

➤ *mai 2023*



Vers des chantiers apaisés

La Mairie prévoit un aménagement contrôlé

Depuis 3 ans, la Municipalité travaille avec les promoteurs pour une urbanisation à l'échelle du territoire (modification N° 3 du PLU-H) et plusieurs projets de construction sont en phase de démarrage.

Afin de limiter leurs impacts vis-à-vis des riverains, un document-cadre dit Plan de circulation apaisée destiné à tous les utilisateurs du domaine public impacté est en cours de rédaction.

Il concerne les mesures d'accessibilité, de desserte et de sécurité qui doivent être maintenues dans des conditions optimales : par exemple, les

cheminements piétons et cyclistes, la sécurité aux abords des écoles, l'accessibilité des véhicules de secours (pompiers), la desserte des transports en commun. Ce plan de circulation s'adresse à tous. Il sera évolutif au fur et à mesure du déroulement des chantiers.

La commune veille aussi avec les promoteurs et les maîtres d'oeuvre à réduire les déchets et leur impact sur l'environnement et limiter les nuisances sonores aux abords des zones de travaux.

Plus d'infos sur
www.collongesaumontdor.fr

Les COLL'ympiades sont reportées

Prêt pour de nouveaux défis ?

Suite aux intempéries du 13 mai dernier, la Municipalité a décidé de reporter les COLL'ympiades au samedi 23 septembre de 14 h à 18 h au Parc de la Jonchère. Par équipe de deux composée d'un adulte et d'un enfant/ado (de 7 à 16 ans), vous devrez relever différents défis sportifs et culturels afin de gagner le plus de points possibles. Le tout dans un esprit convivial.

Inscription à partir du 28 août 2023.

ZONE BLEUE

**Assurer la vitalité
des commerces
et des services**

Le temps de faire vos courses, de vous rendre chez un médecin, ou bien pour votre rendez-vous en mairie, stationnez votre véhicule en zone bleue mise en place par la Municipalité. Pour garantir la disponibilité des places et inciter à la rotation des véhicules, vous pouvez stationner gratuitement du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h jusqu'à 30 min Place de la Tour, rue du Général de Gaulle devant la pâtisserie et jusqu'à 1 h 30 rue du Général de Gaulle, rue Trèves-Pâques, rue de la République et devant la mairie.

Avant de quitter votre véhicule, vous devez apposer le disque homologué réglé sur votre heure d'arrivée contre le pare-brise, afin que les agents assermentés puissent effectuer leur contrôle. Ces disques sont disponibles gratuitement en mairie et au bureau de tabac.

En cas d'absence de disque ou d'horaire dépassé, vous encourez une amende de 35 € (article R. 417-3 du Code de la route). Les agents font respecter la réglementation, mise en place par la commune, et ne sont pas habilités à y déroger. Toute contestation doit être adressée directement à la mairie.

Plutôt que des horodateurs payants, la commune propose la zone bleue gratuite. D'autres stationnements sur les rues César Paulet, Trèves-Pâques et Général de Gaulle et près de la mairie sont disponibles.





Plan canicule

**Inscrivez-vous
ou inscrivez vos proches**

Comme chaque année à partir du 1^{er} juin, le dispositif national du plan canicule est déclenché.

La mairie, par le biais du CCAS, ouvrira le registre des personnes isolées résidant à leur domicile afin de recenser les personnes, qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou fragiles.

Ces données sont confidentielles, conservées et mises à jour par le CCAS de Collonges au Mont d'Or.

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles, et si besoin, apporter conseils et assistance. Lorsque l'alerte de niveau 2 est activée par le Préfet, les services de la mairie se mobilisent.

Si vous connaissez une personne dans cette situation, proposez lui de s'inscrire sur le registre confidentiel de la mairie.

**Inscription par téléphone
à l'accueil de la mairie
au 04 78 22 02 12**

Musique à Trèves-Pâques

Trois matinées musicales à ne pas manquer

La Municipalité organise les traditionnels « Musique à Trèves-Pâques » afin d'offrir des temps de musique agréables et animés. L'occasion pour les artistes de faire découvrir leur répertoire.

Cette année, il y aura une nouveauté : le « Tremplin Musical ». Vous pourrez choisir et voter pour votre coup de cœur parmi les trois groupes sélectionnés.

**AblaBôye, le dimanche 18 juin
de 10 h 30 à 13 h**

Envie de folk, de rock et de swing? Découvrez l'univers d'AblaBôye, ce groupe d'amis qui mettra de l'ambiance avec son répertoire original. Report le 25 juin en cas de pluie.

**Tremplin Musical, le dimanche 2 juillet
de 10 h à 13 h**

Trois groupes sélectionnés vont se produire sur scène dans la bonne humeur pour vous présenter leur musique. Report le 9 juillet en cas de pluie.

**Ziriguidum Brasileiro, le dimanche
3 septembre de 10 h 30 à 13 h**

Envie de danser et d'écouter des musiques brésiliennes? Alors ce groupe est fait pour vous! La variété des mélodies et des rythmes nous plonge dans l'atmosphère et dans l'âme authentique de la culture brésilienne. Report le 10 septembre en cas de pluie.

**Place de la Tour à Trèves-Pâques
Gratuit - Entrée libre**

La mairie recrute

Deux nouveaux visages à la mairie

Chung Chun Wang (à gauche), chargée d'urbanisme, enregistre les pré-instructions et intructions des autorisations d'urbanisme, participe au suivi des problématiques d'aménagements urbains aux côtés des élus et accueille le public sur les dossiers d'urbanisme.

Charlène Berche, responsable communication, est en charge des différents supports de communication papiers et numériques.





Mieux vous accueillir

Une extension de la mairie pour garantir des meilleures conditions d'accueil

Depuis plusieurs années, Collonges voit son nombre d'habitants croître. De 4 096 en 2018, nous étions au 1^{er} janvier 2023 à 4 539 habitants.

Afin de répondre au mieux à toutes les demandes et pour offrir un service public de qualité, un projet d'extension de la mairie est en cours d'étude.

L'augmentation de la population a des répercussions notoires sur l'ensemble des services municipaux et en particulier au niveau de l'accueil, des affaires sociales, de l'enfance et de l'urbanisme (avec une moyenne de 200 demandes d'autorisation d'urbanisme/an).

Le projet d'extension sera construit dans la cour arrière de la mairie tout en maintenant le cheminement piéton existant. Une nouvelle organisation des espaces et des bureaux permettra d'accueillir les usagers et les agents dans des meilleures conditions de travail et de confidentialité.

Planning prévisionnel : début des travaux prévu fin 2023

Sols artificiels ou naturels ?

Désimperméabiliser les sols du cimetière

Vous l'avez peut-être remarqué ?
Trois allées du cimetière sont en travaux pour tester des procédés différents de désimperméabilisation des sols.



Place à d'autres couverts pour les sols des allées. À l'issue de l'été, le test le plus concluant sera retenu pour étendre le procédé. Cette action permet aussi de simplifier l'entretien en offrant une plus belle harmonie d'ensemble.

Pourquoi désimperméabilise-t-on les allées ?

La renaturation et la désimperméabilisation des sols artificiels permettent de :

- améliorer la qualité des espaces publics (sols qui reverdissent, îlots de chaleur qui diminuent, confort qui augmente pour l'usager),
- réduire le ruissellement et mieux infiltrer l'eau dans les sols pour préserver les nappes et les qualités des terres.

Les solutions

Chaque solution facilitera la praticabilité et résistera au piétinement. Ces espaces seront entretenus régulièrement par le service des espaces verts.

Solution 1



Mélange terre-pierre puis terre-pierre fine avec semis de gazon rustique.
Solution : sol ferme, fertile, drainant et hydro-rétenteur.

Solution 2



Dalles de béton alvéolées avec lit de terre ensemencé.
Solution : mélange de plantes rases et résistantes au piétinement.

Solution 3



Dalles pré-cultivées en plastique épais.
Solution : gazon résistant au piétinement grâce à la structure des dalles.

Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis à mairie@collongesaumontdor.fr ou sur www.collongesaumontdor.fr



ZOOM SUR...

DES FRUITS À CUEILLIR

La végétalisation de notre commune participe grandement à la qualité de notre cadre de vie et contribue à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Un verger public

Ainsi, la Municipalité a réalisé un verger public sur le même modèle que ceux qui fleurissent peu à peu dans plusieurs arrondissements de Lyon.

Ce verger, situé entre le chemin Neuf et le chemin du Rochet, est composé de plusieurs espèces fruitières : cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers et fruits rouges. Vous pouvez dès à présent le découvrir, participer à son entretien et bientôt vous régaler des délicieux fruits.

Des plantations adaptées au climat

En parallèle, un chêne et des aulnes ont été plantés près de l'embarcadere de la Saône, un Zelkova dans le square de Virieux, un érable de Montpellier dans le parc de la Jonchère. Les plantations dans les bacs de la place de la Tour ont été changées par des agapanthes, arbusiers et leptospermes qui sont des plantes plus résistantes à la sécheresse et moins consommatrices en eau.

Vous voulez vous aussi diversifier la palette végétale de votre jardin ? Pensez à vous fournir en graines à la grainothèque de la médiathèque.

Plus d'infos sur
www.collongesaumontd'or.fr



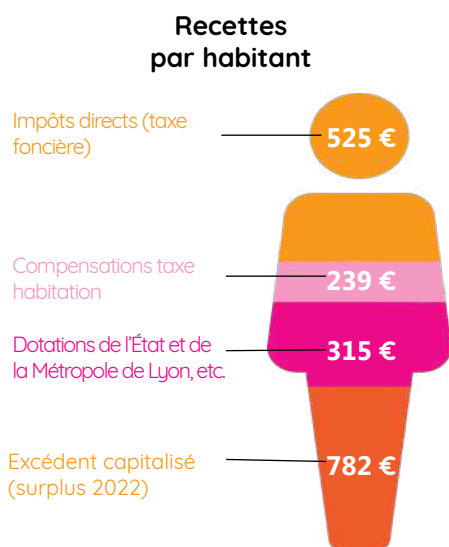
Le budget 2023

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Voté et adopté au Conseil Municipal le 20 mars dernier, il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année civile 2023.

Les recettes

Chaque Collongeard contribue aux finances de la commune en moyenne à hauteur de 764 €, ce qui représente 41 % des ressources communales.

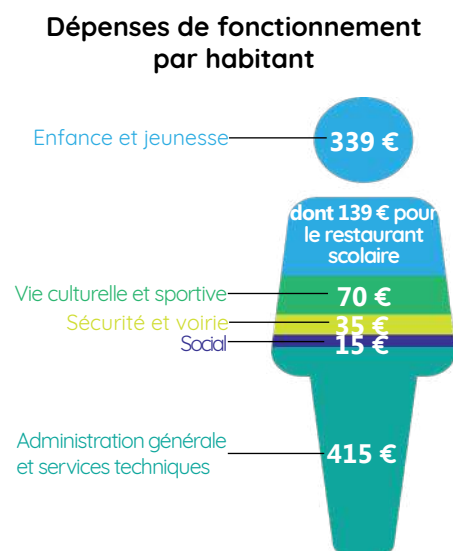
Le restant est assuré par les dotations de l'État et de la Métropole de Lyon, le retour de TVA ainsi que l'excédent capitalisé (le surplus au budget de 2022).



Les dépenses

La commune va dépenser pour chaque habitant 945 € au titre du fonctionnement.

Pour le fonctionnement, le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses par pôle et démontre la part importante des moyens développés pour l'enfance et la jeunesse.



Budget de fonctionnement

En 2023, il est de 3 961 964 €.

Démographie

Notre commune comptabilise au 1^{er} janvier 2023, 4 539 habitants soit une hausse de 3,13 %.

Quelques repères de dépenses par habitant

Coût de l'énergie : 30 €
 Nettoyage des locaux : 30 €
 Contrats de maintenance : 31 €
 Alimentation restaurant scolaire : 27 €
 Entretien des bâtiments, voiries et matériels : 21 €
 Affranchissement et télécomm. : 7 €



Adapter les services à l'évolution de vos besoins

Notre commune grandit. Avec l'arrivée de nouveaux habitants, les besoins engendrés de services et d'équipements publics augmentent.

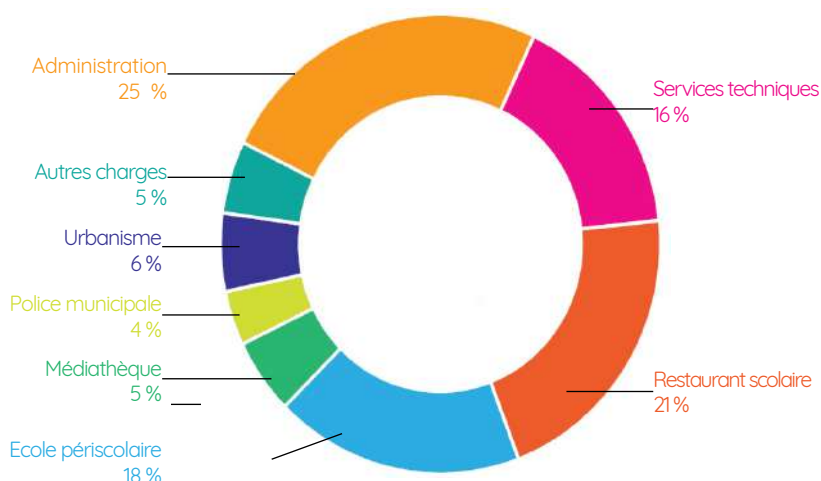
Pour s'adapter, les services publics municipaux sont en pleine évolution. Entre restructurations de services et recrutements, formations et nouvelles procédures, réaménagements ou créations de locaux, l'efficacité et la disponibilité sont au cœur des choix. Le travail de fond vise toujours à conserver et améliorer la qualité de vos services publics.

Composition de vos services municipaux

Au 1^{er} janvier 2023, la mairie compte :

- 14 agents (soit 11 équivalents temps plein ETP) pour assurer l'administratif et l'agence postale ;
- 7 agents pour entretenir les espaces verts et les bâtiments communaux ;
- 13 agents (soit 9,97 ETP) pour toute la chaîne de restauration scolaire préparée avec des plats cuisinés sur place ;
- 11 agents (soit 8,55 ETP) pour assurer l'accueil périscolaire du matin et du soir ;
- 4 agents (soit 3 ETP) à la médiathèque qui contribuent au service public de la lecture et des animations culturelles ;
- 2 agents à la police municipale pour assurer votre sécurité et la tranquillité communale.

Répartition de la masse salariale par habitant



3 exemples de projets aujourd'hui

Parmi les aménagements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie, la Municipalité poursuit l'extension du groupe scolaire au Village des Enfants (éditions Avril et Décembre 2022). Trois autres projets présentés ci-dessous participent à l'adaptation de la commune à vos besoins.



Réfection de la toiture de la mairie

L'étape de la rénovation de la toiture de la mairie arrive en 2023 après les travaux de renforcement de la structure du bâtiment, réalisés à l'été 2021 sur ses fondations et son mur de soutènement. Ces rénovations à l'identique sont réalisées sans modifications architecturales extérieures. Elles s'inscrivent dans l'entretien du patrimoine communal et traiteront aussi l'isolation thermique.



Extension de la mairie

Avec l'augmentation de la population communale, une nouvelle organisation des espaces d'accueil des services municipaux permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions.

Un projet d'extension dans la cour arrière de la mairie est en préparation (voir page 8).



Désimperméabilisation des allées du cimetière

Des travaux pour changer le couvert des allées du cimetière sont en cours.

Cette action pour désimpermeabiliser les sols permet de simplifier l'entretien tout en offrant une plus belle harmonie d'ensemble (voir page 8).

Une journée avec... l'équipe du périscolaire

Les parents connaissent bien cette équipe car c'est elle qui accompagne leurs enfants durant la journée scolaire.

C'est avec cette équipe de 32 professionnels, rémunérés par la mairie (animateurs, agents de restauration et ATSEM, professeurs dédiés au soutien scolaire) que la municipalité a l'ambition d'assurer une qualité d'accueil et d'activités pour les enfants scolarisés à l'École Monsieur Paul.

Matin

7 h 45 Les premiers parents arrivent à l'entrée des élémentaires avec leur enfant. Ils sont accueillis par Stéphanie H. et Laurence B. « Aujourd'hui, nous attendons 40 enfants pour la garderie du matin ».

8 h 05 « Bonjour Auguste, tu n'as pas trop froid ? » demande Laurence au petit garçon venu en vélo avec son père. C'est vrai que la matinée est fraîche en cette fin de mars. Aussitôt la porte de l'école franchie, Auguste court rejoindre ses amis qui jouent au foot.

8 h 15 Vite, c'est l'heure pour les enfants de ranger ballons, puzzles, jeux de société et de rejoindre leurs classes dans 5 minutes.



8 h 20 C'est l'ouverture des portes pour tous les autres enfants. Les « bonjours » se succèdent à un rythme effréné. Certains sont pressés d'aller en classe et on entend souvent des « Tu ne dis pas au revoir à ta maman ou à ton papa ? ».

8 h 30 Plusieurs costumes et décors pour le spectacle d'avril tapissent les tables du bureau du périscolaire. On sent que l'équipe s'active pour tout mettre en œuvre. Là, c'est la transmission et le pointage des présents et absents pour le restaurant scolaire et les justificatifs sur Cantine de France.

9 h Benoît, Laurence D., Maud, Pascale remplacée par Aline et Stéphanie B. concoctent depuis 7 h les repas pour ce midi. « À mon arrivée à Collonges en 1996, nous préparions 100 repas, aujourd'hui nous en préparons 380. » nous raconte Laurence D..

Au menu du jour : carottes rapées en entrée, rosbif ou poisson avec lentilles en plat principal et compote en dessert. De quoi régaler les papilles des maternelles, élémentaires et les tout-petits de la crèche.

Il faut rappeler que 90 % des produits sont cuisinés sur place. Les légumes sont frais et de saison, les laitages sont bio et les céréales sont bio et locales.

Laurence D. prend en photo les étiquettes des produits tandis que Stéphanie B. prélève des échantillons de chaque plat. Pour les procédures d'hygiène et de traçabilité, le personnel de restauration doit pouvoir tracer les aliments de la livraison à la mise en bouche. Dès la livraison, la marchandise est vérifiée et les aliments contrôlés grâce à une sonde. La marchandise est ensuite conditionnée selon son type pour respecter la chaîne du froid.



Midi

11 h 30 C'est déjà l'heure du repas. Les enfants rejoignent leur animateur attitré. « **L'animateur change à chaque vacance, cela permet à l'enfant de s'habituer au changement et à mieux connaître l'équipe** » nous explique Corinne, responsable du pôle enfance-jeunesse. Plusieurs élèves se rendent au restaurant scolaire et se servent comme des grands au self sous l'œil attentif de Béatrice et Pascale et du personnel de cuisine. Elie lave déjà plusieurs plateaux et vaisselles. D'autres jouent dans la cour sous la surveillance de Corinne B., Ingrid et d'autres animateurs, comme Abbès qui apprend à dribbler et à faire des paniers, ou Mathias qui explique comment dessiner un visage. Côté maternelles, les repas sont servis par Émeline, Fanny C., Fanny G. Rose et Stéphanie (ATSEM). Elles sont aidées par Fatima et Marie-Jo.

12 h À table, tous les enfants discutent entre eux en savourant le délicieux menu du jour. Tandis que cinq jeunes padawan sont volontaires à aider les plus petits à trier leurs déchets de plateaux pour gagner un sabre bleu pour le défi des 11 planètes.

12 h 05 Le groupe d'activité théâtre a fini de manger, direction la salle des fêtes en vu de leur représentation le 28 avril. Ils sont tous contents de découvrir la scène.

Pour les entrainer à parler fort, Marion leur propose un jeu : « **Ceux qui ont un texte sur scène et les autres au fond de la salle. Un pouce vers le bas si vous n'entendez pas la réplique et un pouce bien levé si vous l'entendez** ». C'est un pouce levé pour chacun des petits comédiens.

Ils ont hâte de montrer le fruit du travail de l'année à leurs parents.



Ce que vous ne voyez peut-être pas ?

Toute l'équipe de ce service public oeuvre avec bienveillance durant l'année scolaire. Elle est à l'écoute des différents besoins de chaque enfant tout en veillant à la cohérence éducative des temps d'accueil, de repas et de soutien scolaire. Entre les emplois du temps chargés et les imprévus, ces professionnels assurent l'équilibre nécessaire aux écoliers entre activités et détente de 7 h 45 jusqu'à 18 h 30.



16 h 30 Côté maternelle, Fanny C. ouvre les portes, les premiers parents viennent chercher leur enfant. L'occasion pour l'équipe d'évoquer les moments forts de la journée. On entend plusieurs petits raconter ce qui les a marqué. À en croire leurs récits et leurs rires, ils ont eu une journée bien remplie.

17 h La chaleur et le beau temps sont au rendez-vous. Les 58 enfants de maternelles qui restent ce soir se sont installés à l'ombre d'un arbre pour goûter. Aline, Fanny G., Fatima, Stéphanie H. et Sophie les aident à ouvrir leurs sachets. Marie-Jo nous explique

que les enfants goûtent et ensuite peuvent jouer en extérieur.

17 h Début des devoirs pour les élémentaires. Amandine, Catherine, Florent et Stéphanie D., tous professeurs des écoles, et Abbès, Fabien, Ingrid, Mathias et Sophie aident les enfants à faire leurs devoirs.

17 h 45 Récréation pour tout le monde sous la surveillance des animateurs. Il est 18 h 30 quand la journée se termine pour eux.

Plus d'infos sur
www.collongesaumontdor.fr

Les caves de la biquette

Une fromagerie à Trèves-Pâques

Fille de commerçants, habitante de Collonges depuis 14 ans et présidente du Sou des écoles, c'est tout naturellement que Margaux Charton a ouvert sa fromagerie, le 22 mars 2023.

Avec plus de 100 références en fromages, 50 en vins et 30 en épicerie, Margaux sélectionne pour vous des produits frais et locaux.

Si vous franchissez les portes, elle sera heureuse d'apporter ses conseils, ses recommandations, et d'attirer l'attention sur un nouveau fromage ou un accompagnement. Une partie épicerie et crèmerie avec de nombreux choix en yaourts, beurres, confitures, miels, terrines vient compléter le commerce. Une joie pour les papilles et pour les yeux.

21, bis rue de Trèves-Pâques

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 9 h à 12 h 45.

Fermeture le lundi.



Maison Joubert la suite...

Dans le dialogue et la proximité

Cette nouvelle boulangerie et pâtisserie artisanale a ouvert ses portes le 4 mai dernier. Affilié à la Minoterie Forest de Cluny, le propriétaire, M. Joubert, utilise des produits français avec un suivi qualitatif issu d'une entreprise familiale. Avec 24 pains spéciaux différents, des viennoiseries, des pâtisseries et une partie traiteur, un large choix fait maison s'offre à vous. De nouveaux entremets font leur apparition : la tarte aux pralines et le macaron aux framboises... de quoi régaler les palais. Comme tout démarrage, il a fallu plusieurs semaines de tests des équipements pour que tout soit au point. Marjorie et son équipe sont à l'écoute de vos suggestions et sont ravis de vous accueillir.

04 37 64 69 75

4, Place de la Tour

Ouverture du mardi au samedi de 7 h à 19 h 15 et le dimanche de 7 h à 12 h 30. Fermeture le lundi.

Club Omnisports de Collonges (C.O.C.)

Une histoire de copains

Élise, Anne, Blandine, Florence et Kevin, tous les cinq sportifs, ont uni leur force pour monter une association regroupant différents sports dont le but principal est d'être accessible au plus grand nombre.

L'association a vu le jour en septembre 2022 et compte aujourd'hui un peu plus de 130 adhérents. Capoeira, danse classique, hip hop, modern jazz, zumba, cross training, pilates, stretching.... Les propositions sont nombreuses et s'adressent à tous les publics : enfants, ados et adultes.

Tous les cours se déroulent à la salle
Jean-Marie Comte.

L'association sera présente au forum des associations le samedi 9 septembre prochain.

Dans l'attente, rendez-vous sur le site
www.assococ.org

Et pour tout complément : bureaucoc@gmail.com



Le Rugby Festival

La Coupe du Monde à Collonges !

À partir du 8 septembre, notre commune sera une des villes de la Métropole de Lyon qui organisera des retransmissions des matchs de la Coupe du Monde 2023 de rugby. Quatre matchs de poule de l'équipe de France seront diffusés à la salle des fêtes avec des animations et une buvette à disposition pour tous les supporters et ceux qui souhaitent partager un moment convivial autour des valeurs rugbystiques. Elles ont été définies par World Rugby en 2009 : l'intégrité, la passion, la solidarité, la discipline et le respect. Cet événement sera uniquement sur réservation.

Dates des retransmissions :

Vendredi 8 septembre à 21 h : Match
d'ouverture France-Nouvelle Zélande

Judi 14 septembre à 21 h : France-Uruguay

Judi 21 septembre à 21 h : France-Namibie

Vendredi 6 octobre à 21 h : France-Italie

Samedi 28 octobre à 21 h : Finale

Une future réalisatrice à Collonges

Ophélie Acquaviva, petite-fille de Collongeards bien connus, est une jeune étudiante à l'Institut des Arts et de Diffusion en Belgique.

Elle a grandi dans le milieu de l'art grâce à son père Jean-Christophe, comédien de la troupe de théâtre *La Boulevardière*, et à sa mère Stéphanie, professeure de danse classique. Vous l'avez certainement déjà aperçue dans une pièce de *La Boulevardière*.

« L'art est une histoire de famille et *La Boulevardière* a eu un impact sur ma vie. »

Dès son plus jeune âge, Ophélie prend des cours de danse et de théâtre avec une préférence pour ce dernier. Très vite, elle sait qu'elle veut travailler dans le cinéma : « *Quand j'étais enfant, on se faisait souvent des soirées films avec mon père* ».

« C'est grâce à cela que j'ai acquis assez tôt une culture cinématographique et que je me suis tournée vers le cinéma »

De 16 à 18 ans, Ophélie a joué dans plusieurs pièces de *La Boulevardière* à la salle des Fêtes de Collonges où le public était accueilli par ses deux grands-mères chargées de l'accueil et de la trésorerie. Toute la famille est impliquée dans ce théâtre fondé en 1996 par ses parents et toujours présidé aujourd'hui par sa grand-mère, Renée Groz.

« Si vous voulez rentrer dans une école de cinéma, accrochez-vous et prenez votre mal en patience car le résultat final en vaut la peine »

Les concours d'entrée des écoles de cinéma sont très difficiles. Dès son bac réussi, Ophélie tente plusieurs concours mais en vain. Après son année de faculté en Arts du spectacle et deux ans de classe préparatoire en École de cinéma, elle décroche son concours à l'IAD en Belgique. Actuellement, cette jeune artiste réalise un court-métrage muet de 4



minutes, un documentaire radio et un scénario moyen métrage pour ses études.

« J'adore l'écriture »

En master, « *J'aimerais me tourner vers l'écriture avec pour objectif de devenir scénariste puis réalisatrice. Et pourquoi pas, inclure dans mes projets, ma famille toujours présente pour me conseiller.* »

À ce jour, Ophélie a réalisé trois documentaires dont un, sur un Collongeard qui habite toujours à Collonges : « *Vieux Grincheux* »

Vous pouvez visionner son travail sur Youtube



Comment mieux préserver l'eau ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.

La Mairie avec vous

Le service Urbanisme, à l'appui de la réglementation du PLU-H et du « Vademecum durable », sensibilise tous les porteurs de projets, particuliers ou professionnels à la bonne gestion de l'eau à la parcelle :

- le ruissellement des eaux à la parcelle,
- la gestion des ouvrages récupérant l'eau,
- le respect du coefficient de pleine terre,
- la création d'îlots de fraîcheur,
- la plantation de végétaux économes en eau,
- la création de toitures végétalisées,
- de cheminements perméables.

Sont concernées, les constructions neuves comme les réhabilitations.

Cette démarche s'inscrit dans le développement durable en visant une gestion équilibrée et intégrée des ressources en eau, en milieu urbain. Sur le volet de la construction, le rôle du service urbanisme est de sensibiliser à la réalité des enjeux climatiques et d'accompagner la mise en œuvre des solutions préconisées.

La Municipalité mène plusieurs autres actions pour gérer la ressource en eau, le fleurissement ou encore la désimperméabilisation de certains espaces.

Vademecum durable disponible sur www.collongesaumontdor.fr dans l'onglet « Urbanisme »

Petites astuces !*

• Repérer les fuites qui constituent une grande source de gaspillage. Comment ? Avant de vous endormir, relevez votre compteur d'eau. Si ce dernier a évolué pendant votre sommeil, c'est qu'il y a une fuite.

• Laver le linge ou la vaisselle en ne multipliant pas les cycles des appareils électroménagers.

• Préférer les douches limitées à 5 minutes au bain.

• Éteindre le robinet lorsque vous vous savonnez, rasez ou lavez les dents.

• Limiter les arrosages de votre jardin et ne pas arroser en pleine journée et aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir eu le temps de pénétrer dans le sol.

• Pailler aux pieds de vos plantes afin d'éviter d'arroser trop souvent.

*Source ADEME

50 €

La lutte contre le gaspillage en eau et la préservation des ressources naturelles sont un engagement fort de la Municipalité. Afin de soutenir les propriétaires et locataires de Collonges souhaitant installer chez eux des récupérateurs d'eau, la Mairie met en place depuis le 27 avril 2023 une subvention de 50 € TTC par foyer.

Pour en bénéficier, il faut fournir :

- le formulaire dûment rempli (disponible en mairie ou sur www.collongesaumontdor.fr)
- un RIB
- un justificatif d'achat à votre nom et domicile
- la dernière page d'avis de votre taxe foncière (pour les propriétaires) ou la copie de votre bail (pour les locataires).

Le récupérateur d'eau devra être acheté en magasin ou sur internet et fabriqué en France.

BRUITS ET VOISINAGE

Lorsque vous bricolez ou jardinez avec des outils bruyants, vous pouvez occasionner une gêne pour vos voisins. Pour le bien-être de tous à Collonges, ces utilisations sont autorisées :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



PARTIR EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE

Vous partez en vacances ? Vous pouvez demander une surveillance de votre domicile. Pour cela, indiquez via un formulaire disponible en mairie (accueil et site internet) ou en gendarmerie votre période d'absence. Des patrouilles de surveillance seront effectuées par la police municipale et la gendarmerie.

Moustiques tigres

Les lieux de développement de ce nuisible se situent sur les parois ou rebords de tout récipient pouvant recueillir de l'eau stagnante dans les jardins, sur les terrasses et les balcons. L'EID Rhône-Alpes se déplace chez vous pour réaliser un diagnostic et vous apporter ses conseils sur les bons gestes à mettre en place.

www.eid-rhonealpes.com

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

FRELONS ASIATIQUES

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques (individus ou nids) ?

Le nid des frelons asiatiques est souvent niché en pleine lumière dans des situations exposées (façades d'immeubles, avancées de toits extérieures, cimes des arbres). Le nid des frelons européens est dans l'obscurité et non à l'air libre.

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches.





Mes déchets verts, j'en fais quoi ?

En dehors de dérogations préfectorales, le Règlement sanitaire départemental du Rhône interdit le brûlage des déchets verts sous peine d'une contravention de 450 euros. Il existe des alternatives : compostage, broyage, collectes et déchèterie.

RÉPOND QUESTIONS

TOODEGO

Grâce à cette plateforme mise en place par la Métropole de Lyon, vous pouvez effectuer vos démarches en ligne (commander ou faire réparer un bac de déchets, déposer une autorisation d'urbanisme), signaler un problème constaté sur l'espace urbain (chaussée abîmée, travaux non signalés, éclairage public défectueux, tags, poubelle cassée, etc.) et avoir accès à toutes les informations sur vos services et équipements favorisés (horaires de bus, Vélo'v disponibles, bibliothèque, piscine, aires de covoiturage, etc.)

www.toodego.com

CHENILLES PROCES- SION- NAIRES



En avril, vous avez certainement eu l'occasion de découvrir des colonies de chenilles quittant les arbres pour s'enfouir sous terre. Ne les approchez pas, ne les touchez pas et laissez-les s'enterrer : c'est le meilleur moyen pour qu'elles emportent avec elles leurs poils urticants.



Nouvel arrivant ?

Vous avez emménagé à Collonges entre septembre 2022 et septembre 2023 ?

Dans tous les cas, bienvenue chez vous !

Chaque année, la Municipalité organise un moment d'accueil pour les nouveaux arrivants lors du forum des associations. Monsieur le Maire et les élus présents répondront à vos questions et vous remettront le kit de bienvenue complet. Alors inscrivez-vous dès à présent sur www.collongesaumontdor.fr/formulaire-nouvel-arrivant/ et rendez-vous le samedi 9 septembre 2023 de 9 h à 13 h.

La place Saint-Martin

Cette place est le résultat de la volonté d'un maire, le Lieutenant-Colonel Jean-Pierre Arnaudet, retraité en 1815 des Armées de la Révolution puis de l'Empire. Élu maire en 1837, il est connu à Collonges-au-Mont-d'Or pour avoir réussi à mettre un terme, autour de 1850, au conflit divisant des habitants sur la construction d'une nouvelle église et d'un cimetière.

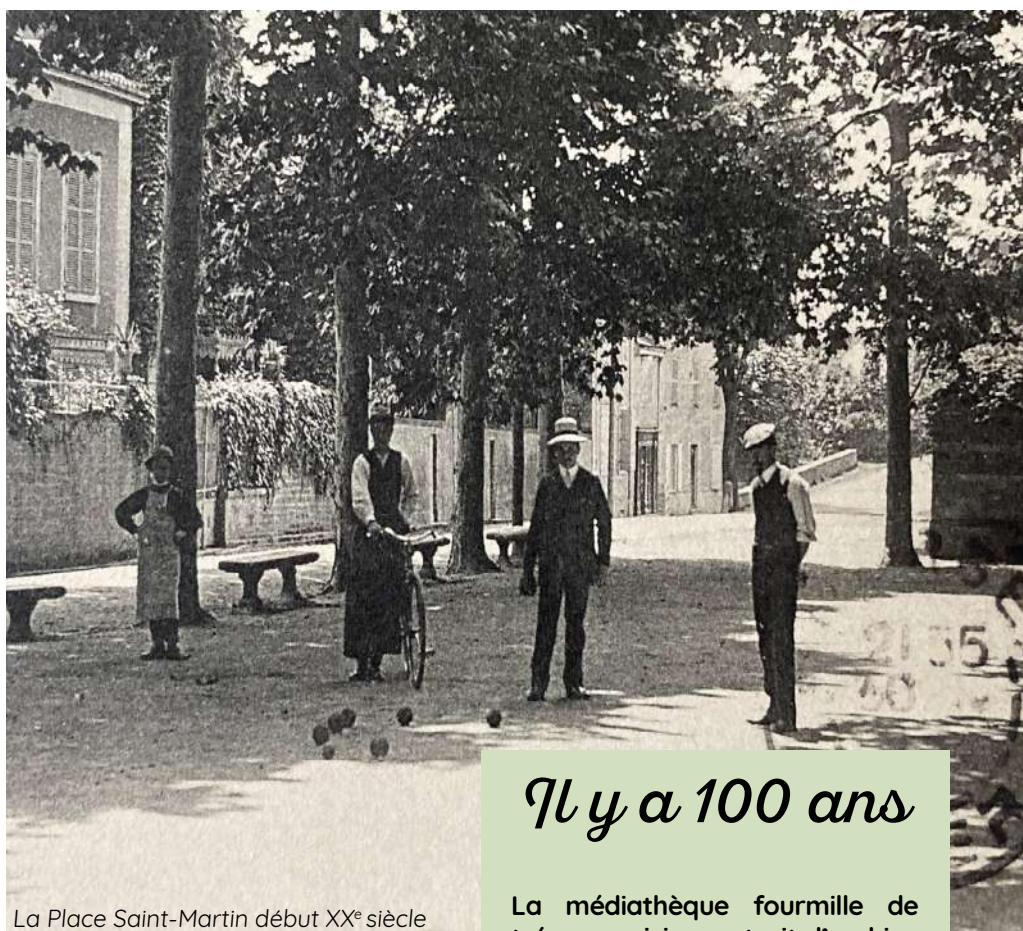
Il est connu aussi car il a parqueté son salon rue de l'Épine avec les crosses de fusils pris aux Autrichiens en 1814, souvenir de grognard.

Pour façonner la place que nous connaissons aujourd'hui, il donna à la municipalité, en 1847, l'usufruit à perpétuité d'un morceau de son terrain et convainquit M. Auguste, l'aubergiste situé en face, d'en faire de même. À une seule condition dans l'acte notarié du 4 mai 1847 : la place devait demeurer un lieu public.

Puis, en 1851, Arnaudet fit édifier les murs qui limitent la place à l'ouest et au sud, en rangs alternés de pierres à gryphées et de pierres jaunes.

En ces temps lointains, Collonges ne possède pas de salle des sports. Les sportifs vont alors utiliser la belle surface de la place Saint-Martin : les boulistes, qui créent dans les années 1930 la Boule Saint-Martin avec son célèbre banquet annuel à l'auberge devenue hôtel Brandt, nom du nouveau propriétaire, les basketteurs aussi. On construit même un urinoir encore visible contre la façade de la Villa Saint-Martin. Et l'hôtel possède une pompe à essence manuelle.

Le 10 septembre 1944, un comité de libération, mené par René Verdénal, s'installe dans l'hôtel. Derrière une légitimité de façade, se cachent des dérives d'extorsions et on y convoque de braves citoyens que l'on accuse de tout. Un climat détestable se crée dans



La Place Saint-Martin début XX^e siècle

le village. René Verdénal sera arrêté et emprisonné le 8 décembre 1944. Après son départ, Edmond Cretin, maire élu le 13 mai 1945, parlera de « la seconde Libération de Collonges ».

La place Saint-Martin effacera ses plaies de guerre et d'après-guerre en devenant le soir du 8 mai 1945 le lieu d'un grand bal populaire.

Avec l'urbanisation, en 1948, la rue Saint-Martin fut élargie. Et, grand choc pour les Collongeards, les platanes séculaires de la place, diagnostiqués en mauvaise santé par la Métropole de Lyon qui les gère désormais, furent abattus fin 2014 et remplacés par 6 micocouliers.

Digne place des Monts d'Or, Saint-Martin est bercée par un ruisseau couvert qui coule depuis la propriété Notre-Dame du Grand-Port vers la Saône. Il se transforme parfois en torrent de boue comme le 24 août 1956 où des pluies torrentielles s'abattirent sur le village.

Il y a 100 ans

La médiathèque fourmille de trésors, voici un extrait d'archive du 5 août 1923 :



LA PLAGE LYONNAISE À COLLONGES

De toutes les plages qui se partagent la faveur des Lyonnais en nage... et qui veulent nager et rire, celle de Collonges est certainement la plus joyeusement fréquentée.

C'est par milliers que les baigneurs accourent sur ces bords ombrés, devant le très frais paysage des rives et des îles de la Saône. Les prévoyants redoutant de ne point trouver de place, se sont installés à demeure. L'on voit, sous les peupliers, le plus pittoresque village de tentes, de « gourbis », de « cagnas » qui soit au monde.

Les familles préparent là le « frichti », font sauter la friture sur le poêle de fonte dont le cornet branlant tourne à tous les vents. À côté, nos plus fines élégantes arborent des maillots, des peignoirs de bains, des coiffures que Trouville, Deauville, Dinard... envieraient?





Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Le rôle de l' élu est d'accompagner le développement harmonieux de sa commune pour répondre aux besoins de ses concitoyens au quotidien. Mais comment peut-on satisfaire le quotidien ? En anticipant ce que sera notre ville dans 5, 10 ou 15 ans, voire plus. C'est exactement ce qui se passe à Collonges, commune tellement attirante au demeurant, avec la poussée démographique que nous subissons et qui va se poursuivre dans les prochaines années. En 7 à 10 ans, notre population va augmenter

d'environ 1500 habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé dès ce mandat l'extension du groupe scolaire avec un projet d'un nouveau restaurant scolaire et 8 classes supplémentaires ainsi que la construction d'un bâtiment associatif, dans un contexte environnemental devenu exigeant. La réalisation de ces deux projets majeurs de vos élus va s'étaler jusqu'à la fin du mandat, mais aussi sur le mandat suivant. Ils s'ajoutent aux dépenses contraintes, car nous avons l'obligation d'accueillir les enfants. Notre responsabilité est effectivement de veiller à nos équilibres financiers en garantissant aux Collongeards une pression fiscale acceptable, un endettement

communal supportable et une recherche approfondie des financements complémentaires (subventions État, Région et financement des promoteurs à la hauteur du nombre de logements qu'ils construisent). Ainsi nos excédents financiers des exercices précédents nous permettront de limiter le recours à l'emprunt : sur les 15 millions d'euros d'investissement consacrés à nos projets de mandat : un tiers serait financé par l'emprunt, un tiers par nos excédents et un tiers par des participations extérieures. Ainsi nous essayons de faire nôtres les propos du philosophe Auguste Comte : il faut « savoir pour prévoir afin de pouvoir ».

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

Les 6 immeubles serrés les uns contre les autres le long de l'allée du Colombier sans soleil ou si peu, avec un stationnement insuffisant sans espace vert pour les enfants, font beaucoup parler d'eux. Cette opération immobilière en s'ajoutant à l'existant et à d'autres constructions programmées, provoquera une

densification importante, ce qui a déclenché de nombreuses réactions de la part des riverains. En effet, alors que ce terrain appartenait à la mairie et donc aux Collongeards, le Maire en refusant de prévoir des espaces verts, des stationnements suffisants a malgré les oppositions créé un impact négatif sur l'environnement. Il ne faut pas rêver, ces manques d'espaces pousseront à la fois les voitures et malheureusement les enfants sur la voie publique. Des espaces sont nécessaires pour

les voitures des résidents et de passage (école Jeanne d'Arc). Les espaces verts sont essentiels pour la qualité de vie et celle-ci risque de devenir étouffante et peu agréable à vivre dans la commune que nous aimons. Opposée à ces carences, notre équipe, Collonges Avenir tient à exprimer son inquiétude sachant combien il est difficile de vivre dans un environnement qui manque de joie de vivre.

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse

État-civil

BIENVENUE

Gaspard TAURON, le 17 janvier
Médé LOUIS, le 26 janvier
Julia DUFLO, le 5 février
Camille PETITJEAN, le 8 février

REGRETS

Emmanuelle DARCHE, le 23 janvier
Claude SAUZEDE, le 25 janvier
Charles FOUCQUE, le 6 février
Radouane GHANEM, le 14 février

Sacha LEBOBE, le 3 mars
Romain THOMAS, le 14 mars
Stéphane CONSEIL, le 21 mars

À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de juin à septembre.

JUIN

Samedi 10 juin

PORTES OUVERTES
Les Ateliers de Collonges
3, rue Pierre Dupont

**FÊTE DE L'EMMO
ET PORTES OUVERTES**
École de Musique des Monts d'Or
Locaux de l'EMMO

COLLECTE DE TEXTILES
La paroisse Saint Roch
De 8 h à 12 h - Salle paroissiale

WEEK-END du 10 & 11 juin



**EXPOSITION DES ARTISTES
12^E ÉDITION**
Mairie de Collonges
Venez échanger et voyager dans les univers réalistes ou fantastiques des artistes.
Samedi 10 juin : de 14 h à 21 h avec un vernissage à 19 h
Dimanche 11 juin de 10 h à 18 h
Église du Vieux Collonges

Lundi 12 juin

L'ART FLORAL
Les Ateliers de Collonges
9 h 30 - Salle Rispal

Mercredi 14 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
École de Musique des Monts d'Or
19 h - Parc de la Jonchère

Samedi 17 juin

CONCERT
Chorale de Montanay
20 h - Église du Vieux Collonges

Dimanche 18 juin



MUSIQUE À TRÈVES-PÂQUES
AblaBôye
Envie de folk, de rock et de swing ? Découvrez l'univers d'AblaBôye, ce groupe d'amis qui mettra de l'ambiance avec son répertoire original.
De 10 h 30 à 13 h - Place de la Tour
Gratuit - Entrée libre
Report si pluie : 25 juin

Mercredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
Amicale des Sapeurs Pompiers
18 h - Parc de la Jonchère

Vendredi 23 juin

**SOIRÉE MUSICALE
POLYPHONIQUE**
Au fil de l'écoute
19 h 30 - Église Saint-François
Place Schonberg - Lyon 9^e

Dimanche 25 juin



RANDO DANS LES MONTS D'OR
Mairie de Collonges
Rendez-vous incontournable des Collongeards et des amoureux de la marche pour découvrir les Monts d'Or dans la bonne humeur.
9 h : RDV Parking du Vieux Collonges
Durée 3 h - 8 km
Gratuit - Sans réservation
Bonnes chaussures de marche conseillées

Lundi 26 juin

L'ART FLORAL
Les Ateliers de Collonges
9 h 30 - Salle Rispal

Du mardi 27 juin au samedi 01 juillet



EXPO GOO
Mairie de Collonges
Ils livrent un portrait d'un Japon à la fois intime et universel.
Horaires médiathèque - Salle Médiaplus
Vernissage : mardi 27 juin à 18 h

ATELIER ESTAMPES

Apprend tout en t'amusant l'art de la gravure et de l'impression sur papier.
Mercredi 28 juin à 16 h 30 - Salle Médiaplus
À partir de 7 ans
2 € - Inscription 04 26 01 92 55

ATELIER CUISINE

Et si vous veniez cuisiner ?
Mercredi 28 juin à 18 h - Salle Médiaplus
2 € - Inscription 04 26 01 92 55

JUILLET

Samedi 1er juillet

JOURNÉE BABY SKI ENFANTS

Ski nautique

1, quai de la Libération

Report si pluie : 09 juillet

Dimanche 2 juillet



MUSIQUE À TRÈVES-PÂQUES

Mairie

Trois groupes vont se produire sur scène dans la bonne humeur pour vous présenter leur musique. Votez pour votre coup de cœur !

De 10 h à 13 h - Place de la Tour

Report si pluie : 09 juillet

Mercredi 5 juillet

BÉBÉS-LECTEURS

Médiathèque

Des histoires racontées aux tout-petits pour développer leur imagination et les ouvrir au monde.

De 9 h 30 à 10 h - Médiathèque

De 0 à 3 ans - Gratuit - Entrée libre

LES CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

Des contes de toutes les couleurs et de toutes les cultures.

De 17 h à 17 h 30 - Médiathèque

À partir de 4 ans - Gratuit - Entrée libre

Jeudi 13 juillet

ATELIER CRÉATIF D'ÉTÉ « NIKI DE SAINT PHALLE »

Médiathèque

Partez à la découverte de cette artiste et de ses « nanas » toutes en couleur.

De 16 h à 18 h - Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € - Inscription 04 26 01 92 55



BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE

Amicale des pompiers

et Mairie de Collonges

19 h : Bal

23 h : Feu d'artifice

Parc de la Jonchère

Jeudi 20 juillet

ATELIER CRÉATIF D'ÉTÉ « PAPIER VOLUME »

Médiathèque

Et si avec de simples papiers superposés on recréait tout un monde ?

De 16 h à 18 h - Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € - Inscription 04 26 01 92 55

Samedi 22 et dimanche 23 juillet

COMPÉTITION DE WAKEBOARD

Ski nautique

1, quai de la Libération

Jeudi 27 juillet

ATELIER CRÉATIF D'ÉTÉ « LUGDUNUM, LA SUITE »

Médiathèque

Pour découvrir la mosaïque à la manière gallo-romaine.

De 16 h à 18 h - Salle Médiaplus

À partir de 7 ans

2 € - Inscription 04 26 01 92 55

SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre



MUSIQUE À TRÈVES-PÂQUES

Ziriguidum Brasileiro

Envie de danser et d'écouter des musiques brésiliennes ? Alors ce groupe est fait pour vous ! La variété des mélodies et des rythmes nous plonge dans l'atmosphère et dans l'âme authentique de la culture brésilienne.

De 10 h 30 à 13 h - Place de la Tour

Report si pluie : 10 septembre

Vendredi 8 septembre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Retransmission du match d'ouverture France/Nouvelle-Zélande.

21 h - Salle des fêtes

Modalités à venir

Samedi 9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Inscriptions aux associations de Collonges au Mont d'Or.

Accueil des nouveaux Collongeards.

9 h à 13 h - Salle des sports

Jeudi 14 septembre

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Retransmission du match France/Uruguay.

21 h - Salle des fêtes

Modalités à venir

Retrouvez tous les événements
sur www.collongesaumontdor

Collonges

au Mont d'Or



JUIN 2023
Dimanche 25

**Parking du Vieux
Collonges - 9 h**

Rando dans les Monts d'Or

**La Municipalité organise une randonnée pédestre
dans les Monts d'Or pour une matinée au grand air
et dans la bonne humeur.**

Evènement gratuit
Durée : 3 h - Distance : 8 km
Bonnes chaussures de marche recommandées

Saison Culturelle et Sportive 2022/2023



www.collongesaumontdor.fr / [@Communedecollongesaumontdor](https://www.facebook.com/Communedecollongesaumontdor)

MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or
PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or,
partenaires de la commune, Adobe Stock et Pixabay • COUVERTURE : L'église du Vieux Collonges
au printemps • IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 500 exemplaires

